

## DÉCLARATION ÉGYPTO-CANADIENNE SUR LA COOPÉRATION NUCLÉAIRE

La République arabe d'Égypte et le Canada, tous deux des États non dotés d'armes nucléaires parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ont convenu par l'entremise de leurs gouvernements de coopérer dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire conformément à un Accord de coopération à négocier selon les principes suivants:

1. L'Accord devrait couvrir la coopération dans les domaines liés aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, y compris la conception, la construction et l'exploitation des centrales nucléaires et les considérations connexes en matière de santé et de sûreté.
2. L'Accord sera d'une nature générale permettant d'entreprendre toutes formes de coopération nucléaire à des fins pacifiques, y compris l'achat par l'Égypte de réacteurs CANDU ainsi que des techniques, de l'uranium, de l'eau lourde et des services requis pour exploiter l'équipement nucléaire transféré.
3. Cette coopération se fera à des conditions pleinement compatibles avec les politiques et objectifs de non-prolifération des deux gouvernements.
4. L'Accord reconnaîtra que les programmes nucléaires du Canada et de l'Égypte seront assujettis aux garanties appliquées par l'Agence internationale de l'énergie atomique afin de vérifier l'engagement pris par les deux pays en adhérant au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques et non explosives.

Dans leurs négociations, les deux gouvernements auront à l'esprit l'importance qu'un tel arrangement revêt pour la coopération nucléaire entre eux et pour leurs objectifs respectifs en matière de non-prolifération.

Lorsqu'il aura été accepté par les deux gouvernements, le texte de l'Accord de coopération entrera en vigueur après qu'auront été satisfaites les exigences statutaires et constitutionnelles des deux parties.

Le Caire, le 17 janvier 1982.

Kamal Hassan Ali  
Vice-premier ministre  
et ministre des Affaires  
étrangères de la République  
arabe d'Égypte

Marc Lalonde  
Ministre de l'Énergie,  
des Mines et des  
Ressources du Canada  
au nom du secrétaire  
d'État aux Affaires  
extérieures du Canada